

# Appel pour le retrait du Projet de loi Nunez

Vendredi 3 avril 2026, le ministre de l'Intérieur, **Nunez**, a annoncé un projet de deuxième loi de lutte contre le Séparatisme qui, déclare-t-il, «  *vise à durcir la loi Séparatisme de 2021* ».

Voilà qui a de quoi alerter et mobiliser tous ceux qui sont décidés à lutter contre la dérive raciste du régime de la 5<sup>ème</sup> république. Car la *loi Séparatisme* de 2021, censée « *conforter les principes républicains* » est, en fait un dispositif mis en œuvre pour discriminer, persécuter une partie de la population, celle qui, issue de l'Immigration, est suspectée de constituer un danger, tout simplement de par ses origines, et donc contre les fondements mêmes des principes républicains frauduleusement revendiqués.

En continuité avec cette orientation, les cibles de son projet de loi citées par **Nunez** font exclusivement référence à des organisations musulmanes : « *on a fermé énormément de structures qui étaient dans le Séparatisme islamique* », indique-t-il.

Un tel acharnement, un tel parti pris sont scandaleux, quelque mois après que *l'Affaire Bétharram* ait éclaboussé jusqu'au sommet de l'Etat, après que le *Rapport Sauvé* ait mis au grand jour le caractère criminel d'un système mis en place au sein de *l'Eglise catholique*, qui a fait des centaines de milliers de victimes, dont une majorité d'enfants, après que le *Dossier Epstein* ait commencé à révéler l'ampleur des réseaux pédocriminels au cœur de l'« *élite* » autoproclamée de la société. Car tout cela est totalement ignoré par **Nunez**.

Citons de nouveau le ministre de l'Intérieur : « *il y a un certain nombre de structures que l'on ne peut atteindre à droit constant, donc on modifie le droit* ». Formulation fort inquiétante. Manifestement, dans la rhétorique utilisée, sont en facteur déterminant de l'évolution du droit les « cibles » que l'on veut atteindre, non les principes qui sont censés être garantis.

Lors de la séance des questions à l'Assemblée Nationale, le ministre précise : « *va être soumis au Conseil d'Etat un motif supplémentaire de dissolution qui vise à prendre en compte les nouvelles méthodes mises en œuvre des Frères musulmans...qui visent plutôt à faire pression, à prendre le contrôle, pour imposer une loi religieuse* ». Pour ce qui est de faire pression pour prendre le contrôle, chacun d'entre nous a plutôt été confronté, ne serait-ce que dans le domaine particulièrement visible des médias, à l'activisme des **Bolloré**, **Arnault** et autres **Dassault**, d'une tout autre ampleur que celui des **Frères musulmans**.

En matière de gestion de l'application du **Contrat d'Engagement Républicain**, outil de mise sous contrôle des Associations instauré par la première *loi Séparatisme*, les préfets verraient leurs prérogatives étendues au détriment des Élus municipaux, renforçant ainsi la menace contre un pilier de la Démocratie, l'Indépendance des Associations de citoyens.

Comble d'ignominie et autre motif impératif de Résistance, les mineurs sont ciblés par le projet : « *On a un sujet sur l'accueil collectif des mineurs, il faut qu'on puisse tous les contrôler, ce n'est pas le cas aujourd'hui* ». Honte à ce régime et à son indigne inversion des priorités ! La question, concernant les Mineurs, n'est pas, pour **Nunez**, de s'assurer qu'ils bénéficient tous, notamment les Mineurs Isolés, à égalité de droits et d'où qu'ils viennent, des garanties de la protection de l'enfance, mais de s'assurer que ceux que l'on jugera susceptibles d'être influencés par l'Islam soient contrôlés, traqués !

Les gouvernements **Macron** ne s'en prennent pas aux riches qui fraudent, aux capitalistes qui font des bénéfices en exploitant les travailleurs et les licencient, aux marchands d'armes qui font fortune en fournissant les assassins qui font le génocide à **Gaza** et en **Palestine**.

Non, ils s'en prennent toujours à la partie de la population, qui, la plus exposée à l'injustice, est aussi celle dont la détermination dans le combat légitime pour la conquête de ses droits peut devenir le catalyseur de la résistance de l'ensemble des exploités : les **Travailleurs Immigrés**, dont ils assurent l'insécurité en permanence par une répression policière accrue et maintenant à des enfants séparés de leurs familles par la guerre, l'exploitation et le colonialisme, et tout cela au nom d'une croisade contre les **Musulmans**.

L'émergence de ce projet doit aussi alerter tous ceux qui sont déterminés à lutter contre le fascisme. Car cette nouvelle avancée de l'arbitraire dans le cadre des institutions actuelles serait un pas supplémentaire significatif de la dérive autoritaire du régime, une dérive autoritaire qui ouvre la voie au fascisme.

**RETRAIT IMMEDIAT DU PROJET DE LOI NUNEZ !**

**ABROGATION DE LA LOI SEPARATISME DE 2021 !**

**EGALITE DES DROITS, ACCUEIL ET SCOLARISATION POUR TOUS LES MINEURS ISOLES !**

